République Française
Département du BAS-RHIN

Commune de
WALDOLWISHEIM

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Nombre de membres :	
Afférents au Conseil Municipal :	15
En exercice :	15
Qui ont pris part à la délibération :	13
dont votes par procuration :	0

Date de la convocation : 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le ving-six février,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. WINTZ Marc, Maire

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, RUFF Michael, CLAD Céline, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu
Membres absents excusés : POUPEAU Bruno, RUSCH Nicolas

DÉLIBÉRATION N°2026-01

CHASSE : VALIDATION D'UN NOUVEAU PERMISSIONNAIRE, LOT 515C02

M. MULLER Philippe, locataire du lot de chasse N° 515C02, sollicite l'approbation d'un nouveau permissionnaire.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré,

Vu les avis favorables de la Commission Communale Consultative de Chasse,

Constatant que le candidat remplit toutes les conditions d'admission (article 10 et 17 du CCT),

à l'unanimité :

- **ÉMET un avis favorable** à la demande de M. MULLER Philippe concernant l'agrément d'un nouveau permissionnaire pour le lot n° 515C02,
- **APPROUVE** la candidature de M. FROEHLICH Lucas, domicilié 34, Grand Rue à 67700 SAVERNE,
- **AUTORISE** le maire à signer l'ensemble des documents nécessaires et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait conforme au registre.
Waldolwisheim, le 4 mars 2026.

Le Maire,
Marc WINTZ

MAIRIE DE WALDOLWISHEIM
BAS-RHIN

La Secrétaire de séance,
Anne STEY

Accusé de réception en préfecture
067-216705152-20260226-DELIB_2026-01-DE
Date de réception préfecture : 06/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

République Française
Département du BAS-RHIN

Commune de
WALDOLWISHEIM

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : **15**
En exercice : **15**
Qui ont pris part à la délibération : **13**
dont votes par procuration : **0**

Date de la convocation : 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le ving-six février,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. WINTZ Marc, Maire

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, RUFF Michael, CLAD Céline, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu
Membres absents excusés : POUPEAU Bruno, RUSCH Nicolas

DÉLIBÉRATION N°2026-02

FORÊT COMMUNALE : TRAVAUX PRÉVISIONNELS 2026

Le Maire présente le programme des travaux d'exploitation en forêt communale pour l'année 2026. Les prévisions sont les suivantes :

- **Coupes à façonner (prévisions) :**
 - Recette brute prévisionnelle des coupes, (uniquement en cas de dépérissement ou de dégâts) : HT 5 228 €
 - Dépense pour abattage, façonnage et débardage : HT 3 945 €
 - Autres dépenses HT 1 408 €
 - **Bilan net prévisionnel : HT - 125 €**

Le Conseil Municipal, ayant entendu le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes pour l'année 2026 comme estimé ci-dessus,
- **DONNE** délégation à l'ONF pour accepter les conditions financières des contrats dans lesquels ses bois seront placés, dans le respect des mandats de négociation donnés par le comité national des ventes de bois communales. L'ensemble des volumes vendus en contrat le sont dans le cadre du dispositif de ventes groupées, prévoyant le reversement des sommes perçues par l'ONF après déduction des frais, fixés à 1% des sommes recouvrées.
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à ces décisions.

Pour extrait conforme au registre.
Waldolwisheim, le 4 mars 2026.

Le Maire,
Marc WINTZ

MAIRIE DE WALDOLWISHEIM
BAS-RHIN

La Secrétaire de séance,
Anne STEY

Accusé de réception en préfecture
067-216705152-20260226-DELIB_2026-02-DE
Date de réception préfecture : 06/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

République Française
Département du BAS-RHIN

Commune de
WALDOLWISHEIM

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Nombre de membres :	
Afférents au Conseil Municipal :	15
En exercice :	15
Qui ont pris part à la délibération :	13
dont votes par procuration :	0

Date de la convocation : 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le ving-six février,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. WINTZ Marc, Maire

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, RUFF Michael, CLAD Céline, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu
Membres absents excusés : POUPEAU Bruno, RUSCH Nicolas

DÉLIBÉRATION N°2026-03

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2026

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2025 présenté par le Maire, à savoir :

- **Section de fonctionnement**

Dépenses prévues	567 371,58 €	Réalisées	291 523,95 €
Recettes prévues	567 371,58 €	Réalisées	355 083,20 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement			**63 559,25 €**
Report du résultat de fonctionnement N-1			**226 815,58 €**
Résultat de clôture, section de fonctionnement			**290 374,83 €**

- **Section d'investissement**

Dépenses prévues	356 915,63 €	Réalisées	55 502,01 €
Recettes prévues	356 915,63 €	Réalisées	133 533,88 €
Résultat de clôture section d'investissement			**78 031,87 €**
Report du solde d'exécution N-1			**- 131 635,63 €**
Résultat de clôture, section d'investissement			**- 53 603,76 €**
RÉSULTAT DE CLÔTURE CUMULÉ : **EXCEDENT de**			**236 771,07 €**

Le Maire quitte la salle sans prendre part au vote.
Le Conseil Municipal désigne M. HEYD Jean-Claude pour présider le vote du compte administratif.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le compte administratif de l'année 2025.

Pour extrait conforme au registre.
Waldolwisheim, le 4 mars 2026.

Le Maire,
Marc WINTZ

MAIRIE DE WALDOLWISHEIM BAS RHIN

La Secrétaire de séance,
Anne STEY

Accusé de réception en préfecture
067-216705152-20260226-DELIB_2026-03-DE
Date de réception préfecture : 06/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

République Française
Département du BAS-RHIN

Commune de
WALDOLWISHEIM

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : **15**
En exercice : **15**
Qui ont pris part à la délibération : **13**
dont votes par procuration : 0

Date de la convocation : 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le ving-six février,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. WINTZ Marc, Maire

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, RUFF Michael, CLAD Céline, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu
Membres absents excusés : POUPEAU Bruno, RUSCH Nicolas

DÉLIBÉRATION N°2026-04

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Le compte de gestion de l'exercice 2025 du SGC de Saverne présente le résultat d'exécution suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 131 635,63 €	0,00 €	78 031 ,87 €	- 53 603,76 €
Fonctionnement	358 451,21 €	131 635,63 €	63 559,25 €	290 374,83 €
TOTAL	**226 815,58 €**	**131 635,63 €**	**141 591,12 €**	**236 771,07 €**

Le Conseil Municipal, constatant que les écritures du compte de gestion de l'exercice 2025 sont conformes à celles du compte administratif présenté par le Maire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme au registre.
Waldolwisheim, le 4 mars 2026.

Le Maire,
Marc WINTZ

MAIRIE DE WALDOLWISHEIM BAS-RHIN

La Secrétaire de séance,
Anne STEY

Accusé de réception en préfecture
067-216705152-20260226-DELIB_2026-04-DE
Date de réception préfecture : 06/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

République Française
Département du BAS-RHIN

Commune de
WALDOLWISHEIM

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : **15**
En exercice : **15**
Qui ont pris part à la délibération : **13**
dont votes par procuration : 0

Date de la convocation : 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le ving-six février,
à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. WINTZ Marc, Maire

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, RUFF Michael, CLAD Céline, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu
Membres absents excusés : POUPEAU Bruno, RUSCH Nicolas

DÉLIBÉRATION N°2026-05

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, constatant que celui-ci présente :
- un excédent de fonctionnement de 290 374,83 €
- un déficit d'investissement de - 53 603,76 €

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

↳ Affectation en réserve (R 1068) afin de couvrir le déficit d'investissement	53 603,76 €
↳Report en fonctionnement (R 002)	236 771,07 €

Pour extrait conforme au registre.
Waldolwisheim, le 4 mars 2026.

Le Maire,
Marc WINTZ

MAIRIE DE WALDOLWISHEIM
BAS-RHIN

La Secrétaire de séance,
Anne STEY

Accusé de réception en préfecture
067-216705152-20260226-DELIB_2026-05-DE
Date de réception préfecture : 06/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.